

Luxembourg, le 18 décembre 2015

Jaico RDP nv Nijverheidslaan 1545 B-3660 Opglabbeek

Objet:

Correction de l'autorisation 97/15/L-000 pour le produit biocide «Moustimug»

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le résumé des caractéristiques du produit (RCP) rectifié, afférent au produit mentionné en rubrique.

Le RCP joint remplace le RCP annexé à l'autorisation N° 97/15/L-000 du 9 septembre 2015. Le RCP erroné précité est à considérer comme nul et non avenue.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Information: A compter du 1^{er} septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012.

Pour la Ministre de l'Environnement

Robert SCHMIT

Directeur de l'Administration de l'environnement





Annexe à l'autorisation ministérielle N° 97/15/L-000 du 18/12/2015

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UN PRODUIT BIOCIDE

Moustimug

Type de produit(s) : PT19-Répulsifs et appâts

N° d'autorisation : 97/15/L-000

R4BP Asset number: LU-0012670-0000

1.	INFO	RMATIONS ADMINISTRATIVES	2
	1.1.	Nom commercial du produit	2
	1.2.	Détenteur de l'autorisation	
	1.3.	Fabricant(s) du produit	
	1.4.	Fabricant(s) de la substance active	2
2.	Com	position et formulation du produit	3
	2.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	3
	2.2.	Type de formulation	
3.	Ment	ons de danger et conseils de prudence	
4.		ation(s) autorisée(s)	
	4.1.		
	4.1.1	Mode d'emploi spécifique à l'utilisation N°	
		Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N°	
		Si spécifique à l'utilisation N°: Indications des effets directs et indirects possibles,	
		instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger	
		l'environnement	5
	4.1.4	Si spécifique à l'utilisation N°: Instructions en vue d'une élimination sans danger du	
		produit et de son emballage	5
	4.1.5	Si spécifique à l'utilisation N° : Conditions de stockage et durée de conservation du	
		produit dans des conditions de stockage normales	
5.	Instru	ctions d'utilisation générales	5
	5.1.	Mode d'emploi	
	5.2.	Mesures de gestion des risques	6
	5.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et	
		mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	
	5.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	6
	5.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de	
		stockage normales	_
6.	Autre	s informations	6

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial du produit

Moustimug

1.2. Détenteur de l'autorisation

Nom et adresse du détenteur d'autorisation	Jaico RDP nv Nijverheidslaan 1545 B- 3660 Opglabbeek
Numéro d'autorisation	97/15/L-000
R4BP Asset number	LU-0012670-0000
Date de l'autorisation	18/12/2015
Date d'expiration de l'autorisation	01/11/2023

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Jaico RDP nv	
Adresse du fabricant	Nijverheidslaan 1545 B-3660 Opglabbeek	
Advance du site de production	Site 1	Jaico RDP nv Nijverheidslaan 1545 B-3660 Opglabbeek Belgique
Adresse du site de production	Site 2	Medgenix Benelux n.v. Vliegveld 21 B-8560 Wevelgem Belgique

1.4. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	N,N-diethyl-m-toluamide, EC: 205-149-7, (CAS: 134-62-3):			
Nom du fabricant	CLARIANT US			
Adresse du fabricant	625 Catawba Avenue NC 28120 Mount Holly USA, Vertellus Performance Materials 2110 High Point Road NC 27403 Greensboro USA			
Adresse du site de production	idem			

Substance active	N,N-diethyl-m-toluamide, EC: 205-149-7, (CAS: 134-62-3):		
Nom du fabricant	Vertellus Performance Materials		
Adresse du fabricant	2110 High Point Road NC 27403 Greensboro USA		
Adresse du site de production	idem		

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Teneur
DEET	N,N-diethyl- m-toluamide,	Substance active	134-62-3	205-149-7	10,1 %
Ethanol	Ethyl alcohol	Substance non-active	64-17-5	200-578-6	36,87

2.2. Type de formulation

Autro liquido	
Autre liquide	

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Classification et étiqueta	ige selon le règle	ement (EC) 1272/2008	
Symboles	GHS02, GHS07		
Mots de signalement	Attention/Warning/Achtung		
Mentions de danger	EUH 208 H226 H319	-Contient citronellal. Peut produire une réaction allergiqueLiquide et vapeurs inflammablesProvoque une sévère irritation des yeux.	

	P102	-Tenir hors de portée des enfants.
	P210	-Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
	P260	-Ne pas respirer les poussières/fumées /gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols.
Conseils de prudence	P270	-Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271	-Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P305+	P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1. Descriptions de l'utilisation N°1

Tableau 1 : Non-professionnelle

Type de produit	PT19-Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Ce produit peut uniquement être utilisé comme répulsif contre les moustiques chez l'homme.
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Culicidae (Mosquitoes) Aedes sp. (Aedes-Mücken) Anopheles sp. (Anopheles-Mücke) Culex sp. (Gemeine Hausmücke),
Domaine d'utilisation	Utilisation uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Méthode d'application	Etendre délicatement et uniformement sur la peau à protéger. Ne pas appliquer près des yeux, de la bouche et de la peau endommagée. Utiliser environ 1mL/600cm2 de peau (correspond à 1mL par bras d'adulte).
Dose prescrite et fréquence d'application	2 applications par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Amateur / non-professional / grand public
Emballages et Conditionnements	Bouteille de 75mL en PP ou HDPE. Ouverture 13mm. Fermeture PP et flacon vaporisateur en PP/PE/acier.

4.1.1. Mode d'emploi spécifique à l'utilisation N° 1

Ce produit peut unquuement être utilisé comme répulsif contre les moustiques chez

l'homme.

Ce produit est uniquement destiné à un usage non-professionnel.

Ce produit fournit en moyenne 6 heures de protection contre les espèces de moustiques les plus courants aux Pays-Bas. Pour certaines espèces de moustiques tropicaux le temps de protection peut être beaucoup plus court: en moyenne 2 heures contre le moustique de la fièvre jaune et 5 heures contre le moustique vecteur du paludisme. Des facteurs tels que la température, l'humidité et la transpiration peuvent influencer l'efficacité.

Appliquer doucement et uniformément sur la peau nue qui a besoin de protection. Pour l'usage sur le visage, appliquer d'abord le produit sur la main, ensuite appliquer sur le visage à l'aide de la main.

Eviter le contact avec les yeux, les muqueuses et la peau endommagée.

Eviter le contact avec la nourriture, les plastiques et les surfaces laquées.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré.

Ne pas utiliser plus de 2 fois par jour.

Ne pas utiliser sur les enfants de moins de 2 ans et restreindre l'utilsation sur les enfants entre 2 et 12 ans.

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

1

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1 : Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

1

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1 : Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Eviter le rejet dans l'environnement et ne pas réutiliser l'emballage.

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1 : Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'abri de l'humidité.

Garder ce produit hors de portée des enfants.

Fermer bien la bouteille.

Durée de conservation de 5 ans.

- 5. Instructions d'utilisation générales
 - 5.1. Mode d'emploi

voir ci-dessus

5.2. Mesures de gestion des risques

voir ci-dessus

5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

voir ci-dessus

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

voir ci-dessus

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

voir ci-dessus

6. Autres informations

Il est recommandé aux voyageurs qui utilisent des produits à base de DEET de consulter les directives promulguées par l'OMS/Direction de la Santé lors de leurs déplacements à l'étranger.